

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027 – FACULTE DE GÉNIE

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027 – FACULTE DE GÉNIE								
	Trimestre automne 2026				Trimestre hiver 2027			
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL PARCOURS LIBRE	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL PARCOURS LIBRE
Journée d'accueil	31 août			s/o	s/o			
Début du trimestre	31 août				5 janvier			
Activités de la Rentrée	2 et 3 septembre			s/o	s/o			
Début des stages coopératifs	8 septembre			s/o	5 janvier		s/o	
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	15 septembre ¹			Avant la 2 ^e séance du cours	21 janvier ¹		Avant la 2 ^e séance du cours	
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	15 septembre ¹			Avant la 2 ^e séance du cours ¹	21 janvier ¹		Avant la 2 ^e séance du cours ¹	
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	21 septembre (stage hiver 2027)			s/o	21 janvier (stage été 2027)		s/o	
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	15 novembre ²			15 novembre ²	15 mars ²		15 mars ²	
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.							
Fin des stages coopératifs	18 décembre			s/o	16 avril		s/o	
Fin du trimestre	23 décembre				30 avril			
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	s/o				1 ^{er} et 2 mai		s/o	
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES								
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Fête du Travail : 7 septembre Journée nationale de la vérité et de la réconciliation : 30 septembre Élections provinciales : 5 octobre Jour de l'Action de grâce : 12 octobre				Vendredi saint : 26 mars Pâques : 27 au 29 mars			
Journée réservée aux activités étudiantes	3 septembre			s/o	20 janvier		s/o	
Semaine de relâche	26 au 30 octobre			s/o	1 ^{er} au 5 mars			
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	19 septembre			s/o	s/o			
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o				s/o			

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

Note 1 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, le choix ou la modification ou le retrait doit se faire avant la deuxième séance du cours

Note 2 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, l'abandon doit se faire durant les deux premiers tiers de cette activité ou à la date indiquée au dossier de l'activité pédagogique

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2026-2027 – FACULTE DE GÉNIE				
	Trimestre été 2027			Demi-trimestre mai-juin 2027
	Baccalauréats	Maîtrises et doctorats	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS COMPLET	Centre de développement professionnel CHEMINEMENT À TEMPS PARTIEL PARCOURS LIBRE
Journée d'accueil	s/o			
Début du trimestre	3 mai			
Activités de la Rentrée	s/o			
Début des stages coopératifs	3 mai			s/o
Date limite de modification du choix des activités pédagogiques (art. 4.1.5 du Règlement des études)	21 mai ¹			Avant la 2 ^e séance du cours
Date limite relative à l'annulation et au remboursement des droits de scolarité et frais pour les inscriptions à temps complet (annexe 6 du Règlement des études)	21 mai ¹			Avant la 2 ^e séance du cours ¹
Date limite de retrait pour les stages coopératifs du trimestre suivant	15 mai (stage automne 2027)			s/o
Date limite d'abandon des activités pédagogiques (art. 4.2.5 du Règlement des études)	8 juillet ²			4 juin ²
Entrevues des stages coopératifs	Tout au long des trimestres, incluant pendant les semaines de relâche.			s/o
Fin des stages coopératifs	13 août			s/o
Fin du trimestre	27 août			22 juin
Coupures de l'alimentation électrique pour l'entretien sur le campus principal	28 et 29 août	s/o		s/o
SUSPENSION DES ACTIVITES PEDAGOGIQUES				
Journées mentionnées à l'article 8.1.4 du Règlement des études	Journée nationale des Patriotes : 24 mai Journée nationale du Québec : 24 juin Fête du Canada : 2 juillet			Journée nationale des Patriotes : 24 mai Journée nationale du Québec : 24 juin
Journée réservée aux activités étudiantes	s/o			s/o
Semaine de relâche	s/o			s/o
Collation des grades <i>Suspension au campus principal seulement</i>	s/o			s/o
Festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec <i>Suspension au campus principal seulement</i>	21 au 24 mai	21 au 24 mai		s/o

En tout temps, les facultés peuvent obtenir des dérogations au calendrier universitaire. Pour consulter la mise à jour des calendriers, visitez le <https://www.usherbrooke.ca/registraire/etudes/calendriers-facultaires/>

Note 1 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, le choix ou la modification ou le retrait doit se faire avant la deuxième séance du cours

Note 2 : Pour les activités pédagogiques ne commençant pas au début du trimestre ou ne se déroulant pas selon la durée habituelle d'un trimestre, l'abandon doit se faire durant les deux premiers tiers de cette activité ou à la date indiquée au dossier de l'activité pédagogique